

Séance extraordinaire du 11 mars 2020

Le comité exécutif de la Ville de Lévis siège en séance extraordinaire le mercredi onze mars deux mille vingt à neuf heures vingt, à la salle du comité de l'hôtel de ville, 2175, chemin du Fleuve, Lévis.

Sont présents: les membres du comité exécutif Serge Côté, Clément Genest et Janet Jones, formant quorum sous la présidence du président Gilles Lehouillier (partiellement) et de la vice-présidente Brigitte Duchesneau, telle qu'elle est désignée par le président.

Est absent : le membre du comité exécutif Guy Dumoulin.

Assistent à la séance : Simon Rousseau, directeur général, Dominic Deslauriers, directeur général adjoint – développement durable (partiellement), Gaétan Drouin, directeur général adjoint – services de proximité (partiellement), David Chabot, directeur du Bureau de la mairie (partiellement), Ann-Sophie Harvey, attachée politique et responsable des communautés du Bureau de la mairie (partiellement), Félix Masson, attaché politique du Bureau de la mairie (partiellement), et Marlyne Turgeon, secrétaire.

---

#### **CE-2020-02-81**

##### **Adoption de l'ordre du jour**

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance du comité exécutif du 11 mars 2020.

---

Le président quitte son siège et la séance est alors présidée par la vice-présidente Brigitte Duchesneau, telle qu'elle est désignée par le président.

---

#### **CE-2020-02-82**

##### **Nomination d'une représentante et d'un représentant substitués au comité de vigilance environnementale de Sanimax**

[Document d'aide à la décision ENV-TE-2020-001](#)

Il est résolu de nommer monsieur Jean-Claude Belles-Isles, directeur de l'Environnement, et madame Isabelle Linteau, chef du Service du traitement des eaux de la Direction de l'environnement, pour agir à titre de représentante et représentant substitués au comité de vigilance environnementale de Sanimax.

---

#### **CE-2020-02-83**

##### **Rapport 2018 sur la gestion de l'eau potable**

[Document d'aide à la décision GEN-2020-024](#)

Le rapport annuel 2018 sur la gestion de l'eau potable, tel que demandé dans le cadre de la *Stratégie québécoise d'économie d'eau potable*, est déposé, à titre d'information.

---

#### **CE-2020-02-84**

##### **Financement de la dépense relative aux honoraires professionnels et aux travaux de construction du poste de suppression du secteur Saint-Jean-Chrysostome**

[Document d'aide à la décision GEN-2020-025](#)

Il est résolu de financer la dépense relative aux honoraires professionnels et aux travaux de construction du poste de suppression du secteur Saint-Jean-Chrysostome au montant maximal de 1 925 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2019-19-04.

---

**CE-2020-02-85****Financement de la dépense relative à des travaux correctifs et d'entretien sur les réseaux d'égouts**

[Document d'aide à la décision GEN-2020-034](#)

Il est résolu de financer la dépense relative à des travaux correctifs et d'entretien sur les réseaux d'égouts au montant maximal de 200 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2018-18-03.

---

**CE-2020-02-86****Financement de la dépense relative aux travaux correctifs pour éliminer les eaux de captage**

[Document d'aide à la décision GEN-2020-035](#)

Il est résolu de financer la dépense relative aux travaux correctifs pour éliminer les eaux de captage au montant maximal de 160 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2018-18-03.

---

**CE-2020-02-87****Affectation de la réserve financière pour assumer les franchises et les rétentions prévues aux contrats d'assurance**

[Document d'aide à la décision INF-2020-003](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'affecter un montant de 100 000 \$ provenant de la réserve financière pour assumer les franchises et les rétentions prévues aux contrats d'assurance aux postes de dépenses en fonction des montants indiqués à la fiche de prise de décision INF-2020-003, et ce afin d'assumer les coûts reliés au remplacement et à la réparation des biens de la Ville assurés et non assurés endommagés à la suite d'un sinistre.

---

**CE-2020-02-88****Dépôt du rapport de la séance de la commission consultative de la culture du 30 janvier 2020 et consultation des organismes culturels**

[Document d'aide à la décision DVC-BIB-2020-003](#)

Le rapport de la séance de la commission consultative de la culture tenue le 30 janvier 2020, est déposé, à titre d'information.

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'approuver la consultation des organismes culturels, des artistes et des autrices et des auteurs en vue de l'élaboration du plan d'action 2021-2023 de la politique culturelle, et ce, avant le mois de mai 2020.

---

**CE-2020-02-89****Financement de la dépense relative au programme d'améliorations au réseau de parcs de planches à roulettes**

[Document d'aide à la décision DVC-SPO-2020-008](#)

Il est résolu de financer la dépense relative au programme d'améliorations au réseau de parcs de planches à roulettes au montant maximal de 115 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2018-18-01.

---

#### **CE-2020-02-90**

##### **Aide financière à International pee-wee B.S.R. inc.**

[Document d'aide à la décision DVC-SPO-2020-009](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'accorder à International pee-wee B.S.R. inc. l'aide financière indiquée, selon les modalités de versement prévues en annexe à la fiche de prise de décision DVC-SPO-2020-009, pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

---

#### **CE-2020-02-91**

##### **Ajout de huit unités du *Programme de supplément au loyer - marché privé***

[Document d'aide à la décision URBA-CUMB-2020-010](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'autoriser l'Office municipal d'habitation de Lévis à administrer huit unités additionnelles du *Programme de supplément au loyer - marché privé*, et d'assurer la contribution de la Ville pour 10 % de l'aide accordée aux bénéficiaires.

---

#### **CE-2020-02-92**

##### **Projet de règlement modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (écran tampon dans la zone H1976 en bordure de l'autoroute Robert-Cliche, secteur Sainte-Hélène-de-Breakeyville)**

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2020-004](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Projet de règlement modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-SAT-2020-004. Ce projet de règlement a pour objet d'exiger l'aménagement d'un écran tampon dans la zone H1976 en bordure de l'autoroute Robert-Cliche (secteur Sainte-Hélène-de-Breakeyville).

---

#### **CE-2020-02-93**

##### **Entente relative à des travaux municipaux à intervenir avec Construction impec inc. et acquisition d'une servitude d'aqueduc, d'égout et de passage sur le lot 6 273 897 du cadastre du Québec (secteur Saint-Étienne-de-Lauzon)**

[Document d'aide à la décision BP-2020-002](#)

Il est résolu de conclure l'entente à intervenir avec Construction impec inc., pour la réalisation de travaux municipaux de l'ensemble immobilier résidentiel (secteur Saint-Étienne-de-Lauzon), telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision BP-2020-002, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

Sous réserve de la confirmation du Bureau de projets, à l'effet que la réception définitive des travaux municipaux prévus à l'entente faisant l'objet de cette fiche

de prise de décision à intervenir avec Construction impec inc. a été acceptée par la Ville, il est également résolu d'acquérir, à titre gratuit, une servitude d'aqueduc, d'égout et de passage, sur le lot 6 273 897 du cadastre du Québec, en faveur du lot 2 847 905 de ce cadastre, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par Construction impec inc., et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

#### **CE-2020-02-94**

##### **Financement de la dépense relative à la réfection des réfractaires du four de l'incinérateur, attribution de contrat et décret de travaux**

[Document d'aide à la décision APP-2020-034](#)

Il est résolu :

- de financer la dépense relative à la réfection des réfractaires du four de l'incinérateur au montant maximal de 150 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2017-16-61;
- d'attribuer le contrat pour la réfection des réfractaires du four de l'incinérateur (appel d'offres 2020-50-08), à Mbi-corexcel inc., au prix mentionné à sa soumission, pour une dépense estimée à 252 659,09 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission, et de décréter ces travaux.

#### **CE-2020-02-95**

##### **Modification de la résolution CE-2017-12-06 « Acquisition des lots 2 454 310, 4 459 966, 4 459 988 et 2 286 678 du cadastre du Québec (secteur Saint-Nicolas) et confirmation relative à l'utilisation de ces lots »**

[Document d'aide à la décision APP-GI-2020-014](#)

Il est résolu de modifier la résolution CE-2017-12-06 « Acquisition des lots 2 454 310, 4 459 966, 4 459 988 et 2 286 678 du cadastre du Québec (secteur Saint-Nicolas) et confirmation relative à l'utilisation de ces lots » par la suppression du deuxième paragraphe de l'alinéa.

#### **CE-2020-02-96**

##### **Demande de financement à la Fédération canadienne des municipalités pour le projet de *Valorisation des abrasifs usagés* et demande de crédits additionnels**

[Document d'aide à la décision ENV-2020-005](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'autoriser le directeur de l'Environnement et, en son absence, le chef du Service de la mise en valeur des écosystèmes de la Direction de l'environnement ou le chef du Service des matières résiduelles de la Direction de l'environnement :

- à déposer une demande de financement à la Fédération canadienne des municipalités pour le projet de *Valorisation des abrasifs usagés*;
- à signer la lettre confirmant la contribution financière de la Ville au montant de 124 950 \$;

- à demander la confirmation de consultation au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation avant de présenter la demande à la Fédération canadienne des municipalités;
- à affecter les crédits nécessaires aux activités d'opérations de la Ville à partir de la subvention relative à cette demande.

Il est également résolu de recommander au conseil de la Ville d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

---

#### **CE-2020-02-97**

##### **Aide financière à la Fondation du musée Le régiment de la Chaudière et financement afférent**

[Document d'aide à la décision DVC-ART-2020-008](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'accorder une aide financière de 100 000 \$, telle qu'elle est indiquée à la fiche de prise de décision DVC-ART-2020-008, à la Fondation du musée Le régiment de la Chaudière, pour la réalisation de nouvelles expositions et le maintien des activités de ce musée auprès de la population lévisienne.

Il est également résolu de recommander au conseil de la Ville de financer cette dépense au montant maximal de 100 000 \$, à même l'excédent de fonctionnement accumulé non affecté pour l'année 2020.

---

#### **CE-2020-02-98**

##### **Levée de la séance**

La séance est levée à 12 h 24.

---

Gilles Lehouillier, président  
du comité exécutif

---

Marlyne Turgeon, secrétaire  
du comité exécutif

---